

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 28 septembre 1987

La séance est ouverte à 11 heures.

Prières

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

SÉLECTION

PRÉSENTATION DU 32E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Scott Fennell (Ontario): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le trente-deuxième rapport du comité de sélection.

(Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.)

* * *

COMITÉS DE LA CHAMBRE

SÉLECTION—MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITÉ

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, il y a eu des entretiens entre les partis et vous pourrez voir, je crois, que la Chambre consent à l'unanimité à être saisie des motions suivantes, l'une après l'autre, évidemment. Voici la première:

—Que, nonobstant tout article du Règlement de la Chambre, la composition du comité de sélection de la Chambre des communes soit modifiée en remplaçant le nom de M^{me} Bourgault par celui de M. Fontaine.

(La motion est adoptée.)

PÊCHES ET OCÉANS—AUTORISATION AU COMITÉ DE VOYAGER

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, je voudrais aussi proposer la motion suivante:

—Que le comité permanent des pêches et des océans soit autorisé à se rendre en Norvège, du 24 au 31 octobre inclusivement, pour visiter des centres d'aquaculture et rencontrer des spécialistes de l'industrie et des parlementaires norvégiens, pour les besoins de son étude sur les nouvelles techniques applicables aux pêches canadiennes, et que le personnel nécessaire accompagne le comité.

(La motion est adoptée.)

DROITS DE LA PERSONNE—AUTORISATION AU COMITÉ DE VOYAGER

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, la dernière motion est la suivante:

—Que le comité permanent des droits de la personne soit autorisé à se rendre à Winnipeg (Manitoba) et à Edmonton (Alberta), du 5 au 9 octobre 1987 inclusivement, ainsi qu'à Toronto (Ontario) et Montréal (Québec), du 19 au 23 octobre 1987 inclusivement, afin de tenir des audiences publiques dans le cadre de son étude sur les droits de la personne derrière le rideau de fer et sur la discrimination en raison de l'âge, et que le personnel nécessaire accompagne le comité.

(La motion est adoptée.)

* * *

• (1110)

PÉTITIONS

LE RÉACTEUR NUCLÉAIRE FERMI II—LE PROCESSUS D'EXAMEN

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, j'ai une autre pétition à présenter de la part d'habitants de ma circonscription au sujet du réacteur nucléaire Fermi II. La pétition porte 386 signatures, et n'est qu'une des très nombreuses pétitions qui me parviennent à mon bureau.

Les pétitionnaires signalent les dangers énormes liés à cette centrale nucléaire située à 10 milles seulement de la région d'Essex—Windsor. Ils rappellent le nombre absolument épouvantable d'accidents survenus au réacteur Fermi II, et demandent qu'un comité mixte de fonctionnaires canadiens et américains examine la sécurité à la centrale Fermi II avant qu'elle ne soit autorisée à fonctionner à pleine capacité.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

L'hon. Doug Lewis (ministre d'État et ministre d'État (Conseil du Trésor)): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions inscrites au *Feuilleton* soient réservées.

M. le Président: Toutes les questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.